

**Compte-rendu de la 49^{ème} réunion
du Comité d'Entreprise
du CFAI Alsace**

Le 16 novembre 2012 de 08 h 45 à 11 h 45

PRESENTS :

Direction : M. François AECK, Mme Nathalie GROSS.

Membre du CE premier collège : Marina HOST.

Membres du CE deuxième collège : David FERNANDEZ, Joël PETERSCHMITT, Fabrice SIMONKLEIN.

Absent excusé: Fabrice SIMONKLEIN

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 11/10/2012

Le compte-rendu de la réunion CE du 11/10/2012 est approuvé par tous les membres du CE.

2) Présentation de l'avancement du budget de fonctionnement du CFAI ALSACE

Présentation par Nathalie GROSS de l'avancement des dépenses au 30/09/2012. L'avancement est conforme au budget prévisionnel.

3) Effectifs salariés du CFAI

Le CFAI compte 108 salariés : soit 27 administratifs, 39 formateurs permanents, 5 techniciens et personnel de service, 1 apprenti et 36 vacataires.

Variations d'effectifs :

- départ à la retraite de monsieur FUNFSCHILLING Gilbert (centre d'Eckbolsheim) au 01/11/2012.
- 2 vacataires en plus au centre de Reichshoffen (monsieur BELKORFI en sciences physiques et madame HEUGUE en mathématiques).

Embauches prévisionnelles :

- un agent d'entretien en CDI
- une assistante pour le remplacement d'un congé de maternité (CDD de 5 mois à partir de janvier) pour le centre de Colmar.

4) Y'a-t-il un budget des œuvres sociales ?

Des délégués font part des nouveaux projets pour répondre à la question du Directeur, du mois dernier :

Ils souhaitent et proposent pour les salariés des bons cadeaux de 150€ (5% maximum du plafond mensuel de la sécurité sociale de 3031€ par événement) pour la Saint Nicolas, la sainte Catherine, la rentrée des enfants, des événements, et évoquent des sorties qu'ils souhaitent organiser. Les membres du CE sont bloqués dans ces projets car le CE n'a pas encore reçu de versement pour les œuvres sociales en 2012 et s'inquiètent pour le cadeau de Noël des salariés.

Le Directeur dit que le versement du budget des œuvres sociales n'est pas une obligation pour l'employeur, cependant pour l'année 2012, un versement supplémentaire de 0,2 % de la masse salariale est attribué.

La Direction reconduit aussi un versement « exceptionnel pour le Noël des adultes » au CE pour les chèques cadeaux de fin d'année, les délégués du personnel proposent de le passer de 140 à 150€ (5% maximum du plafond mensuel de la sécurité sociale de 3031€) et demandent s'il est possible de les remettre au personnel avant Noël.

Pour 2013 la Direction reconduit le budget de 0,2% et s'engage à le verser en février 2013.

5) Rentrée 2012 et informations sur les effectifs apprentis

L'effectif TOTAL à ce jour est de 1 256 apprentis, dont 574 nouveaux contrats, à savoir : 144 en BAC PRO 3 ans, 89 en BAC PRO 2 ans, 9 en BAC PRO 1 an, 227 en BTS et 105 en ingénieurs). C'est une bonne rentrée.

6) Qu'en est-il des moyens informatiques du CE ?

Le Directeur explique que H. LINH va contacter le secrétaire du CE pour installer l'accès internet + la ligne téléphonique indépendante au centre de Mulhouse pour la fin du mois. Joël PETERSCHMITT demande ou cela sera installé. Le Directeur ne peut pas lui répondre.

7) Mise en place et organisation de la vie du CHSCT

Les résultats de l'élection des membres du CHSCT seront affichés au cours de la semaine 47 et une date pour la prochaine réunion sera fixée prochainement.

8) Formation du personnel

Le Directeur explique que les demandes de formation en DIF doivent être transmises au responsable hiérarchique avec une proposition concrète (coût et programme de formation). Priorité sera donnée aux formations en rapport avec l'AFPI mais certaines formations peuvent être faites avec des organismes extérieurs (excepté les salariés du CFAI ALSACE). L'ensemble des demandes des salariés sera présenté à la prochaine réunion CE du mois de Décembre 2012 et une réponse leur sera donnée en Janvier.

9) Information des salariés du nombre de jours de « congés payés ancienneté cadres » restant

Un état sera fourni avec la fiche de paye à venir.

10) Noël des salariés

Concernant le Noël des enfants le CE décide d'allouer 30 € par enfant (- de 16 ans révolu)
Concernant le Noël des adultes le CE prévoit un Cadeau par salarié permanent.

Prochaine réunion CE : le jeudi 20/12/2012 au CFAI de Colmar.

Le Président
François AECK

Le Secrétaire
Joël PETERSCHMITT